

# **RAPPORT DE LA TROISIEME JOURNEE DE L'ATELEIR REGIONAL DE PRIORISATION DES STRUCTURES SANITAIRES OFFRANT LES SOINS OBSTATRICUX ET NEO-NATAUX D'URGENCE EN COTE D'IVOIRE**

**Grand Bassam, 11 septembre 2019**

La troisième journée a débuté à 09 heures par le rappel des activités de la deuxième journée. Ensuite, l'équipe technique d'appui a fait la première présentation qui portait sur « **la modélisation de l'accessibilité géographique aux SONU : bénéfices et challenges-cartes des indicateurs SIG appliqués à l'exercice de priorisation** ».

Cette présentation avait pour but de montrer aux participants l'importance de la modélisation dans l'amélioration de l'accessibilité géographique aux structures SONU. Cette modélisation se base sur trois critères essentiels :

- Le temps de déplacement
- La densité de la population
- L'aire de captage de la structure.

Ensuite, elle a donné des exemples de cartes élaborées modélisation de l'accessibilité aux SONU.

Après cette présentation introductive, les travaux de groupe ont repris pour affiner et argumenter le choix et la priorisation des structures SONU retenues la veille.

Pour les plénière, elle a convenu que la présentation des résultats des travaux soient suivis de discussion. Au terme des présentations, les Régions sanitaires ont convenu de ce qui suit :

- La région sanitaire d'Abidjan 1 Grands Ponts : 22 SONU dont 6 SONUC et 16 SONUB
- La région sanitaire d'Abidjan 2 : 25 SONU avec 10 SONUC et 15 SONUB
- La région sanitaire du Lôh-Djiboua : 8 SONU avec 2 SONUC et 6 SONUB
- La région sanitaire du Sud-Comoé : 6 SONU dont 4 SONUC et 2 SONUB

Cette restitution des travaux de groupes s'est poursuivi jusqu'à la pause de 13 heures. A la reprise à 14 heures, l'équipe technique d'appui a présenté les TDR des travaux de groupes. Ainsi, il a été demandé à chaque Région sanitaire de (i) décrire les liens de référence entre les formations sanitaires SOUNB et SONUC et (ii) décrire les besoins en Sages-Femmes en tenant compte du critère d'au moins 5 Sages-Femmes par SONU et chaque Sage-Femme doit faire au plus 40 accouchements par mois.

La restitution des travaux de groupe en plénière s'est poursuivie jusqu'à 18 heures 20 minutes, mettant ainsi fin aux activités de la journée.

La deuxième journée a pris fin 18heures pour le grand groupe et à 19h10 pour la séance de débriefing des équipes du PNSME, de la DIIS, de l'UNFPA et des facilitateurs.

**Les rapporteurs :**

Dr Séidou KONE (PNSME)

